

## Rappel des buts de l'association :

L'association a pour but de protéger et promouvoir les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages du secteur **des Landes de la Laiterie, de la commune de Dompierre sur Yon** et des communes avoisinantes.

L'association a été créée en novembre 2013 quelques mois après la mobilisation d'un collectif d'habitants ayant eu **connaissance d'un démarchage éolien**, pouvant donner suite à un projet éolien qui impacterait les villages et le bocage du secteur.

Malgré les différentes informations obtenues, le collectif a souhaité s'organiser en association afin de rester en veille.

## Rapport d'activité de l'association Villages et Bocage :

- **Août/septembre 2013 :**

Rencontre avec la Mairie de Dompierre/Yon concernant les démarchages d'opérateurs de l'éolien auprès des propriétaires du secteur de « la laiterie ».

M. le Maire confirme alors par courrier, à tous les habitants, que cette démarche s'est faite à l'insu de la municipalité et de tous les organismes compétents en matière d'éolien.

- **Début novembre :**

Suite à notre demande écrite, « **La Roche Agglomération** » complète la lettre de M. le Maire et nous informe de sa « volonté de fixer un protocole propre au territoire »... « un travail est engagé entre l'agglomération et Vendée Energie, la Société d'Economie Mixte du Sydev qui dispose des compétences techniques dans le domaine des énergies renouvelables et donc de l'éolien au niveau du département »... « La finalité de ce partenariat est de définir une méthodologie permettant d'apporter aux communes concernées un éclairage, un avis objectif sur les projets proposés et de faciliter ainsi l'aide à la décision ».

- **22 novembre 2013 Création de l'association :**

L'AG constitutive s'est tenue le 22 novembre 2013 (un résumé des statuts se trouve dans le flyer sur la page "Adhésion").

- **Début 2014**

Mise en place du site internet de l'association : <http://villagesetbocage.wifeo.com/> à vos claviers !

- **Mars 2014:**

Nous avons adressé aux candidats aux élections municipales de Dompierre sur Yon, un courrier ayant pour objet de connaître leur positionnement concernant l'implantation d'éoliennes sur la commune.

Les réponses de M. Gaboriau et de M. Bouffard sont diffusées sur le site Internet de l'Association.

- **Juillet 2014**

Suite à notre demande, nous avons rencontré, lors d'une réunion, des représentants de l'agglomération, du SYDEV et M. le Maire de Dompierre, pour évoquer les projets d'implantation d'éoliennes annoncés par l'agglo dans un article de presse.

Il en ressort que l'étude de ce type de projet est confié à l'agglo et au Sydev qui travaillent sur un « Protocole Territorial » afin d'éviter le développement anarchique des énergies renouvelables et à la réalisation d'une carte d'identification de sites.

Toutes ces études réalisées posent tout de même la question du pouvoir de décision réel de nos élus de proximité face à ce type de projet...

- **Réunion Avril 2015 :**

Nous avons assisté à une réunion d'information et d'échange concernant les thématiques Economie, Aménagement, Environnement, et Déplacements dans l'Agglomération. Nous n'avons pas appris grand chose. (présentation très vague du travail des différentes commissions...). Toutefois, il a été mentionné que le précédent projet territorial s'achevait en 2014 et que le nouveau projet serait présenté dans quelques semaines suivi de réunions publiques en 2016.

Nous suivons tous régulièrement les différentes décisions au niveau National grâce notamment à notre adhésion à des associations de lutte contre l'installation sauvage de champs éoliens comme la FED (<http://environnementdurable.net/>).

- **Au niveau National : de février 2015 au 16 avril 2015 :**

**Yo-yo :** Les sénateurs introduisent une disposition qui impose une distance d'éloignement de 1.000 mètres des éoliennes par rapport aux habitations, soit un doublement de la distance actuelle. Le 16 avril dernier les députés rabaisent le seuil à 500 m, alors qu'en Allemagne, Grande Bretagne, ce seuil est à 1.5 km, 2km pour l'Espagne et les Etats-Unis...

- **29 mai 2015 assemblée générale ordinaire pédestre de l'association**